



● *Le mot du maire*

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Développement urbain et cadre de vie	p.2
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.3
Sécurité, vie associative et sportive	p.3
Dossier du mois	p.4
Rayonnement touristique et développement culturel	p.6
Urbanisme et démocratie participative	p.7
Vie municipale	p.7
Parole à la minorité	p.7
Pornic Agglo Pays de Retz	p.8
Vie associative	p.8

● État civil

Naissances

Lonie CHARTEAU, le 22 décembre 2021
Morgan GIRARD, le 31 décembre 2021
Jasper EVAÏN, le 3 janvier 2022

Décès

Mauricette PÉRINI, 87 ans,
le 28 décembre 2021
Jacki GOUSSEAU, 86 ans,
le 30 décembre 2021
Edouard Jacques TESTU, 96 ans,
le 5 janvier 2022
Monique BARDOUL, 64 ans,
le 14 janvier 2022
Jeannine ROULEAU, 84 ans,
le 19 janvier 2022

Chers Michelois, chers Tharonnais,

C'est encore dans un climat bien particulier que ce mois de février va débuter. Nombreux sont ceux qui sont testés positifs au variant Omicron. Nous sommes tous largement impactés, écoles, enfants, familles, associations, professionnels de tous secteurs et bien évidemment nos services publics. Nous faisons face afin de vous assurer le maintien de ces derniers.

Je tiens à remercier vivement les professionnels de santé et leurs personnels qui œuvrent depuis des semaines pour nous accompagner, nous soigner et nous tester dans des conditions complexes avec tant de bienveillance.

Le début de l'année est également le temps du débat des orientations budgétaires. L'année 2022 sera tournée vers un large programme de remise en état des infrastructures communales, bâtiments et espaces publics. Les différentes concertations arriveront à leur terme et définiront les orientations futures. Enfin, de nouvelles concertations citoyennes verront le jour dans le domaine de l'accompagnement des usagers avec les projets de la réhabilitation du site de Comberge comme pôle associatif, la création d'une résidence pour l'accueil des seniors et l'accompagnement de l'installation d'une maison de paramédicaux. Vous trouverez tous les détails des orientations majeures dans le dossier du mois.

Enfin, j'attire votre attention sur la présence importante de sangliers sur notre commune et principalement aux abords des routes départementales : Route Bleue et Route de la Plaine. Pensez à être particulièrement vigilant à la levée et à la tombée de la nuit lorsque vous circulez à proximité de ces axes. Une battue sera organisée courant février.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Développement urbain et cadre de vie

Adjoint : Yvon JACOB

ASSAINISSEMENT : LANCEMENT DES TRAVAUX

Des travaux viennent d'être lancés au niveau de l'avenue d'Anjou. Ils concernent la refonte du poste de refoulement. Celui-ci a pour vocation de recevoir les eaux usées de la partie sud de Tharon, de Préfaillles et de La Plaine-sur-Mer, et de les rediriger vers la station d'épuration de la ZAC de la Princetière. Or, sa capacité est aujourd'hui insuffisante, entraînant parfois des débordements en cas de forte pluie, qui peuvent être la cause de pollutions marines et bloquer les écoulements d'assainissement individuel. Ces travaux de remise aux normes visent à redimensionner notamment la canalisation reliant le poste à la station afin d'absorber un volume plus conséquent. La pente étant de 45°, l'utilisation de systèmes particuliers (« ventouse » et « lyre ») permettra de simplifier la montée des eaux usées jusqu'au niveau de la station.

Le tracé de la canalisation, de l'avenue d'Anjou à la Coulée verte en passant par les avenues Pasteur, de la Convention, du Calais et Victor Hugo, a été déterminé pour être optimal techniquement. Une grande attention sera portée en particulier à la traversée de la Coulée verte afin de minimiser l'impact sur cette zone protégée.

Échelonnés sur toute l'année, ces travaux d'assainissement sont financés en totalité par Pornic Agglo Pays de Retz.

Le budget est de 3,9 millions d'euros et près d'un tiers est d'ores et déjà subventionné.

TRAVAUX AVENUE D'ANJOU

Par mesure de sécurité, une demi-chaussée temporaire sera créée avenue d'Anjou sur toute la largeur du chantier.



Le poste de refoulement actuel rue d'Anjou, et le projet.



DES TRAVAUX DANS L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL

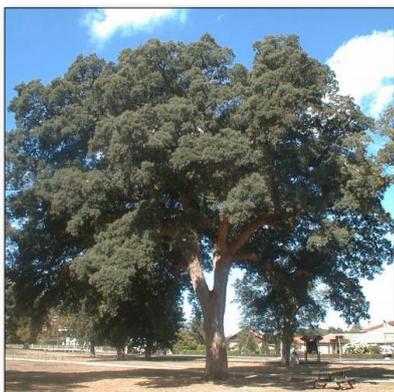
Depuis fin janvier, des travaux sont en cours dans l'Église du bourg de Saint-Michel, dont la commune est propriétaire. Le bâtiment, de style néo-Renaissance, date de la fin du XIX^e siècle. Cependant, au fil des années, des dégradations sont apparues, qu'il est temps de réparer afin de garantir la sécurité des fidèles et des passants, ainsi que la conservation du patrimoine.

Les vitraux, en premier lieu, ont subi les assauts des tempêtes et des intempéries : les protections de métal sont rouillées en plusieurs endroits et certaines grilles de protection sont tombées. Les vitraux se retrouvent donc exposés et risquent la casse. L'oxydation des protections métalliques abîme aussi la pierre, dans laquelle l'eau s'infiltré et provoque des dommages.

L'intérieur du chœur n'est pas épargné : des fissures conséquentes sont apparues après le séisme de septembre 2021, ce qui a fragilisé les pierres de taille. La commune a installé un périmètre de sécurité afin de protéger les passants. Les travaux intérieurs, qui feront intervenir différents corps de métiers, seront achevés pour la mi-avril.

● *Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine*

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*



OPÉRATION « UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

L'arbre est au cœur de notre paysage. Pour sensibiliser la population à la préservation de l'environnement et aux nombreux enjeux liés à l'arbre, la commune de Saint-Michel-Chef-Chef s'est engagée depuis plusieurs années dans le projet « Une naissance, un arbre », une initiative lancée par la Région Pays de la Loire. Ainsi, en 2021, **64 enfants** sont nés sur notre commune, ce qui donnera lieu à la plantation, en début d'année, de 64 arbres ou arbustes dans la Coulée verte. De plus, un arbre plus majestueux sera planté. Cette année, cet « arbre des naissances 2021 » sera un chêne liège (*Quercus suber*). Le service des espaces verts procédera à sa plantation le **jeudi 3 février prochain à 14 h**. Il sera mis en place dans la Coulée verte. Une plaque mentionnera le prénom de chacun des enfants nés en 2021.

● *Sécurité, vie associative et sportive*

Adjoint : *Dimitri BENOÎT*

BATTUE AUX SANGLIERS

De la Route Bleue jusqu'au littoral, les sangliers sont nombreux en cette saison... Une présence qui inquiète à raison, car elle est source de dégâts et d'accidents potentiels.

Une battue aux sangliers sera organisée le **13 février prochain, de 9 h à 12 h 30**, à Saint-Michel/Tharon. Appuyée par les services de la commune, elle a pour objectif de réguler la population de sangliers, qui prolifèrent sur différents secteurs de la ville, notamment aux abords de la Coulée verte et de la ZAC de la Princetière.

La laie, femelle de ce « cochon sauvage » qui pèse plus de 110 kilos pour 1,70 mètre, donne naissance chaque année à une portée de 6 à 10 marcassins, dont la survie augmente avec le réchauffement climatique et une nourriture plus abondante. L'espèce, qui s'accommode de tout (maquis, marais, sous-bois...) atteignait les 2 millions d'individus en 2020 dans notre pays, et sa population européenne s'est vue multipliée par 4 ces 20 dernières années*.

Défricher pour limiter

Mais la hausse de cette population de sangliers sur notre territoire tient également à d'autres causes. Le confinement de 2020 a favorisé leur croissance (arrêt des chasses, moins de collision avec les animaux...). D'autre part, les parcelles mal entretenues deviennent des zones de friches. Nombreuses, elles sont favorables aux sangliers qui apprécient les buissons épineux et y trouvent refuge. *Il est donc primordial que chacun, dans cette situation, entretienne et débroussaillie son terrain.* La commune et les collectivités ont d'ores et déjà planifié le défrichage de leurs parcelles.



Enfin, force est de reconnaître le recul du nombre de chasseurs sur la commune depuis quelques années, une désaffection sans doute due à la médiatisation des accidents de chasse, pourtant de moins en moins nombreux.

Des règles drastiques

Car côté sécurité, les chasseurs sont draconiens: tirs à moins de 30 mètres et toujours dirigés vers le bas, rappel des consignes avant chaque battue et matériel pour se signaler (dont gilets orange)... Consignes de sécurité que les chasseurs de la commune – déjà à l'affût du sanglier depuis leur mirador – appliquent à la lettre. Concernant la battue du 13 février, les sociétés de chasse de l'Aiguillon et du Haut-Village mettront en commun leur bonne connaissance du terrain et sensibiliseront davantage encore les adhérents présents aux règles de sécurité. Des agents de la commune viendront en renfort afin d'informer les riverains et de sécuriser les zones.

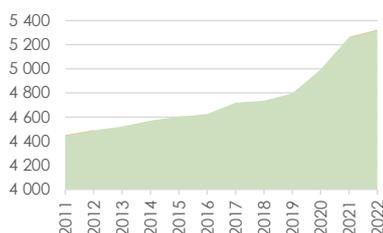
* Sources : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/>
et <https://lemagdesanimaux.ouest-france.fr/>



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022

Présentées lors du Conseil municipal du 20 janvier 2022, les orientations budgétaires décrivent la façon dont le budget annuel sera réparti entre dépenses de fonctionnement et d'investissement. Il est le reflet, en chiffres, de l'action et des projets des élus pour l'année.

La commune en quelques chiffres



Évolution de la population de la commune entre 2011 et 2022.

La politique budgétaire de la commune doit tenir compte de l'évolution de plusieurs indicateurs de son territoire. Cette année encore, la commune a vu sa population croître (5 322 habitants au 1^{er} janvier 2022 soit 1,16% d'augmentation avec 64 naissances en 2021 contre 27 en 2020) quand

son nombre d'élèves reste stable (433 pour la rentrée scolaire 2021-2022 et 437 l'année scolaire précédente). La population des plus de 75 ans a elle aussi augmenté, atteignant 769 habitants, soit 14% de la population. 56 décès sont à déplorer et 43 mariages et PACS ont été célébrés.

Le budget communal, orientations générales

En 2022, les charges fixes seront maintenues en maîtrisant l'inflation grâce au bon pilotage des dépenses publiques (maîtrise des dépenses courantes comme des charges de personnel). L'efficacité des services sera recherchée.

L'évolution de la fiscalité sera envisagée au vu de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Celle-ci constituait un important levier de recettes de notre commune, ce qui contraint d'autant sa dynamique de ressources.

Les équipes des services techniques seront renforcées par le recrutement de deux agents et la création d'un poste de responsable du pôle environnement et espaces verts. Ceci permettra d'inscrire la commune dans un cercle vertueux environnemental de défense de nos espaces naturels sensibles.

Un poste d'agent de voirie supplémentaire sera créé afin d'accentuer notre action en matière d'entretien de l'espace public.

Nous jouerons également notre rôle

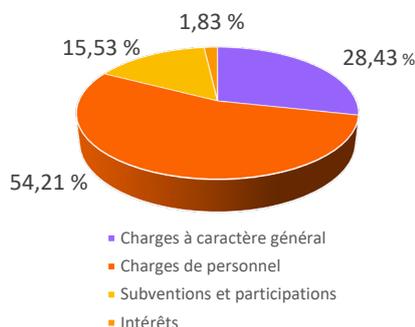
d'accompagnement des apprentis dans l'insertion professionnelle par le recours à deux postes.

La commune a une dette à 2 ans avec 698€ de dette par habitant, alors que les communes de même strate (entre 5 000 et 9 999 habitants) sont en moyenne à 842€ par habitant*.

Le recours à l'emprunt est limité à 800 000€/an sur la mandature pour un plan d'investissement à hauteur de 12 millions d'euros.

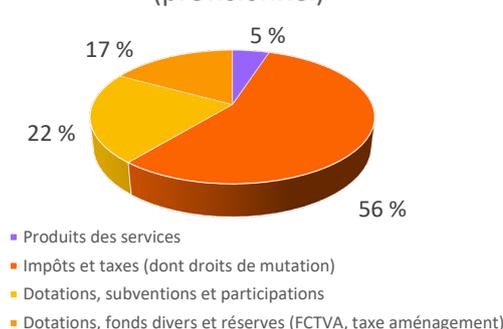
*Chiffre 2019. Source : APVF / LBPCCL, décembre 2020.

Dépenses de fonctionnement 2021



Dépenses et recettes de fonctionnement de la commune en 2021.

Recettes de fonctionnement 2021 (prévisionnel)





Le réaménagement du Square du Mail, un projet structurant mis en œuvre en concertation avec les habitants.

Les orientations 2022

L'année 2021 a été marquée par la mise en place d'un nouveau comité de direction et par des concertations citoyennes autour des projets majeurs de cette mandature. L'année 2022 sera tournée vers la mise en œuvre d'un grand plan d'entretien et d'une remise à niveau général des infrastructures communales, tant électriques, bâtimementaires, structurelles et de voirie. Les études de concertation rendront aussi leurs conclusions.

L'entretien et la rénovation du patrimoine communal (1 270 K€)

Ce sont 1,27 million d'euros qui seront consacrés à des projets aussi indispensables que la réhabilitation du complexe sportif de la Viauderie (170 000 €), la remise en état de plusieurs toitures de bâtiments communaux (25 000 €) et la remise aux normes et en état des logements d'urgence (35 000 €).

42 000 € seront dédiés à l'accessibilité, en particulier dans le cadre du PAVE* et pour certains bâtiments.

Concernant l'entretien des voies et espaces publics, 735 000 € seront mobilisés : 150 000 € pour le Plan d'aménagement de la voirie communale (PAVC), 50 000 € pour le remplacement de mobiliers urbains et la signalisation, 287 000 € pour l'effacement de réseau et l'évolution de l'éclairage public, 20 000 € pour la mise en place de cavurnes, 80 000 € pour le réaménagement des abords de la médiathèque, 35 000 € pour l'entrée de ville (rue de Pornic, Coulée verte).

L'aménagement et la dynamisation de l'espace public

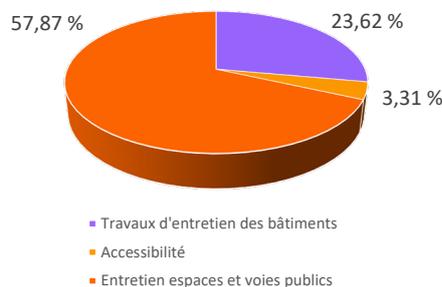
Ils vont bénéficier de 585 000 € d'investissements.

Dans les projets structurants, on note une volonté forte de mise en œuvre des mobilités douces sur tout le territoire (120 000 € pour l'aménagement du secteur de l'Aubaudière, 70 000 € pour l'aménagement de mobilités douces...). Les espaces publics continuent leur transformation allant du jardin du port (60 000 €) au parc du Mail (200 000 €). L'année 2022 verra aussi la concrétisation du plan guide à l'issue de l'étude de concertation du Centre-bourg de Tharon (60 000 €).

L'accompagnement des usagers de la commune (275 K€)

Il va se poursuivre avec le démarrage

Entretien et rénovation du patrimoine communal 2022



des phases opérationnelles des projets structurants du groupe scolaire avec comme priorité le restaurant scolaire, mais aussi avec la réhabilitation de la mairie. Ces deux projets majeurs s'étaleront sur plusieurs années et donneront lieu à la création d'autorisations de programme pour flécher les crédits nécessaires et permettre le lancement des marchés *ad hoc*.

25 000 € seront de nouveau consacrés cette année au budget participatif.

Enfin, des projets nécessitant pas ou peu de moyens financiers seront également programmés dans l'année 2022 comme le lancement des études concernant :

- les logements dédiés aux seniors,
- les logements sociaux,
- l'installation d'une maison de paramédicaux,
- le projet du site de Comberge comme pôle associatif.

Les dépenses d'investissement 2022 sont établies dans la continuité des orientations 2021 à hauteur de plus de 2 millions d'euros.

* Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.



La refonte du restaurant scolaire fait partie des dépenses d'investissement prévues en 2022.

● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe: Anne HONO-TESTU

RÉSULTATS DU CONOURS DE DESSIN

Les élus du Conseil municipal des Enfants ont rendu leur verdict, et voici les trois gagnants du concours de dessin dont la thématique était, cette année, « Noël Gourmand » !

Dans la catégorie 2-4 ans, c'est Paul qui remporte le prix. Elsa est la gagnante chez les 5-7 ans. Quant aux 8-10 ans, le dessin d'Emma et Calie s'est détaché du lot ! Les gagnants auront rendez-vous à la mairie le **mercredi 23 février** pour la remise des prix. Et encore bravo à tous les participants !



De gauche à droite, les dessins d'Elsa, d'Emma et Calie et de Paul.

UNE ENSEIGNE ET UN FESTIVAL ENFANTS POUR LE CINÉMA SAINT-MICHEL

Mercredi 19 janvier au soir, **Claude Guillon**, présidente de l'association du cinéma Saint-Michel, **Raymonde Ricolleau**, trésorière et **Gilles Templé**, chargé de la communication, inauguraient la nouvelle enseigne lumineuse du cinéma.



À leds, elle est plus écologique et économique que l'ancienne, le design en est plus accrocheur, et elle a été fabriquée localement, à Bouguenais. Tout cela résume bien la détermination de l'équipe à faire du cinéma un lieu plus vivant que jamais !

Éloïse Bourreau-Gobin, maire de Saint-Michel-Chef-Chef, **Anne Hono-Testu**, adjointe au rayonnement touristique et au développement culturel et **Sandra Daval**, conseillère déléguée à la communication étaient présentes pour partager avec eux ce moment symbolique.

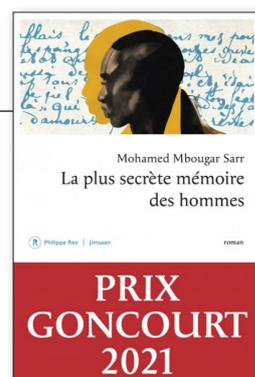
Notez que le Festival Télérama, qui commençait le jour de l'inauguration, se poursuit avec sa version dédiée aux enfants qui se déroulera **du 9 au 20 février**, pour voir ou revoir les films sortis en 2021 lors de séances exclusivement l'après-midi à 15h30. Et en avant-première, « Le Tigre qui s'invita pour le thé », programme de courts-métrages (le 9 février) et l'excellent « Icare », de Carlo Vogele (le 15 février).



→ Retrouvez tout le programme sur <http://www.stmichelchefchef.fr/cinema>.

UN GONCOURT À SAINT-MICHEL/THARON

Mohamed Mbougar Sarr, le jeune auteur du dernier prix Goncourt, a-t-il séjourné à Saint-Michel/Tharon ? Dans « La Plus Secrète Mémoire des hommes », son alter ego, Diégane Latyr Faye, se lance sur les traces de T.C. Elimane, auteur maudit depuis la parution de son livre en 1938. Une (en)quête qui le mènera du Sénégal à Paris en passant par l'Argentine... et par notre commune (la Mairie de Saint-Michel y tient même un tout petit rôle) ! Une raison supplémentaire de lire ce grand roman inventif et foisonnant.



Urbanisme et démocratie participative

Adjoint : Rémy ROHRBACH

URBANISME : DÉPOSEZ VOS DEMANDES EN LIGNE !

La commune de Saint-Michel-Chef-Chef a expérimenté depuis le 2 novembre 2020 le dépôt des autorisations du droit des sols. **Depuis le 1^{er} janvier 2022**, toutes les communes de plus de 3500 habitants sont concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, de déclarations préalables et de certificats d'urbanisme.

Vous pouvez ainsi déposer vos demandes *via* la plateforme : <https://cc-pornic.geosphere.fr/guichet-unique>.

Ce projet s'inscrit dans une démarche écologique globale de réduction du papier. Toutefois, le dépôt sous format papier en mairie ou par voie postale reste possible.



Vie municipale

LES ÉLECTIONS 2022

Les élections arrivent à grands pas !
Les présidentielles se tiendront les **10 et 24 avril** prochains et les élections législatives les **12 et 19 juin**.



- Rappelons que vous avez **jusqu'au 4 mars** pour vous inscrire sur les listes électorales pour les présidentielles (**jusqu'au 6 mai** pour les législatives). Vous devrez présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi que la demande d'inscription remplie.
- La demande peut se faire en mairie, par courrier ou sur Internet (avant le 2 mars et le 4 mai) sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- Attention ! Toutes les cartes électorales seront renouvelées cette année. Nous vous remercions de bien vouloir vérifier les informations qui y figurent avant le 4 mars (vous pouvez le faire sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE) et d'éventuellement les faire rectifier.
- Pas besoin de vous déplacer : votre nouvelle carte d'électeur sera envoyée directement à votre domicile.
- Enfin, si vous êtes empêché de vous rendre aux urnes, pensez au vote par procuration.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2022

Voici les principaux points évoqués lors de la séance du 20 janvier 2022 :

- débat d'orientations budgétaires (*lire notre dossier p.4*),
- lancement de la Maîtrise d'ouvrage pour le Groupe scolaire,
- renouvellement de la convention SNSM pour 3 ans,
- convention E-collectivité.

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **17 mars à 20 h 30**.

→ *Le compte rendu intégral est à retrouver sur www.stmichelchefchef.fr/comptes-rendus.*

Parole à la minorité

Une flamme en moins au label « ville sportive des Pays de la Loire ».

Quel dommage !

Notre commune a reçu avec fierté, fin 2019, du Comité Olympique Régional trois flammes olympiques au label « ville sportive des pays de la Loire ». Ce label récompensait le travail des 17 associations du territoire affiliées à une fédération sportive.

Pour obtenir ce label, il faut des équipements en nombre et de qualité, des athlètes compétitifs, et des dirigeants associatifs investis. Nous avons tout cela à Saint Michel Chef Chef.

Les associations partagent les valeurs sportives que sont l'engagement, l'abnégation et le goût de l'effort et apportent à notre ville ce supplément indispensable à son dynamisme. Chacun d'eux, dans la discrétion de leur implication, améliore la vie de nos concitoyens et permet, en particulier à nos enfants, de grandir sainement.

En 2019, 3001 personnes avaient une pratique sportive dans notre ville dont 1039 enfants (hors temps scolaire). Le nombre de licenciés par habitants était de 634 pour 1000 habitants.

Pourquoi cette rétrogradation dans ce label ???

Evidemment les associations de la commune ont toutes été impactées par le Covid ... comme partout en Pays de la Loire.

Pas d'explications claires du côté de la municipalité qui a peut être mis peu d'entrain dans ce dossier et qui pense que ce label ne sert à rien et ne rapporte rien financièrement ?

Nous pensons au contraire que ce label renvoie surtout une image d'attractivité de notre ville et une reconnaissance par la municipalité du travail des bénévoles de nos associations. Nous sommes sincèrement désolés pour toutes celles et ceux qui font vivre au quotidien notre lien social. Nous leur renouvelons notre soutien.

Bien à vous

Les élus de la liste « agir ensemble avec passion ».

● Pornic agglo Pays de Retz

NOTRE LITTORAL, DEMAIN ?

Dans un contexte de changements climatiques, quel avenir pour notre littoral ? Quels sont les risques encourus pour notre territoire ? Et quels comportements préventifs pouvons-nous adopter ? Pour répondre à ces questions, le Conseil de développement de Pornic Agglo Pays de Retz vous invite à une conférence le **samedi 5 février à 18 h**, à l'Amphithéâtre Thomas Narcejac à Pornic.

→ Plus d'infos sur www.pornicagglo.fr/toute-linfo/, rubrique Événements.

TROUVER UN JOB D'ÉTÉ... DÈS MAINTENANT !

Le salon « Jobs d'Été » se tiendra cette année le **mercredi 16 février 2022 de 14 h à 17 h** à la salle de l'Escale de Retz de Sainte-Pazanne. Organisé par Pornic Agglo Pays de Retz, la commune de Legé, la Mission locale du Pays de Retz, les Pôle Emploi de Pornic et de Machecoul, il s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent trouver un job d'été. L'objectif est de les accompagner dans leur recherche d'emploi et leur permettre de rencontrer des recruteurs.



L'espace sera organisé en différents pôles : recrutement, espace numérique et pôle conseil, accompagnement CV et lettre de motivation... Un pôle sera consacré plus particulièrement aux 16-18 ans, avec de nombreuses infos sur la législation du travail et les jobs accessibles aux mineurs.

→ Plus d'infos sur www.pornicagglo.fr/toute-linfo/, rubrique Événements.

● Vie associative

LE 15 FÉVRIER, DONNEZ DE VOTRE PERSONNE !



Les hôpitaux sont toujours en recherche de dons du sang, car les stocks sont peu importants...

L'association pour le Don du sang bénévole de Saint-Michel-

Chef-Chef organise une collecte le **15 février** au Complexe sportif de la Viauderie, de **16 h à 19 h 30**. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et... d'un masque ! (Le pass sanitaire ne sera pas exigé).

Le don du sang se fait sur rendez-vous à l'adresse <https://dondesang.efs.sante.fr/>

● Contacts utiles

Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Centre Technique Municipal	02 28 53 56 00
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Pornic agglo Pays de Retz	02 51 74 07 16
Complexe sportif Viauderie	02 40 27 63 21
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

● Appels urgents

Pompiers	18
SAMU	15
Urgences depuis un mobile	112
Gendarmerie Nationale	17
Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
Pharmacie de garde	3234
SOS Médecins	3624
Enfance en danger	119
Violences Femmes Infos	3919

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou mairie@stmichelchefchef.fr.

Merci de respecter la réglementation en vigueur (pass, port du masque, distanciation)